



COMPTE RENDU REUNION DE QUARTIER

HAUTS-QUARTIERS / COUHARD

Lundi 08 avril 2019

Présents :

M. Vincent Chauvet, maire d'Autun
Mme Cathy Nicolao, adjointe au maire
M. Roger Vernay, adjoint au maire
M. Alain Durand, adjoint au maire
M. Eric Perret, Directeur Général des Services, Ville d'Autun
M. Fabrice Lenoury, Policier municipal
M. Pascal Gallo, DSTA
M. Sergeï Dimitrov, DSTA
M. Roland Boissard, conseiller municipal
M. Damien Herlem, directeur de cabinet, Ville d'Autun
Mme Amélie Gautheron-Gaye, Service Communication, Ville d'Autun

M. le maire remercie les personnes présentes et ouvre la séance.

M. le maire rend compte des 2 consultations qui ont été lancées dernièrement pour connaître l'avis des autunois sur l'organisation générale des fêtes foraines à Autun et sur l'appréciation générale de la ville d'Autun. Ces deux questionnaires sont en cours de traitement, leur restitution sera rendue très prochainement.

TRAVAUX REALISES ET/OU EN COURS DE REALISATION

Bâtiments :

Travaux d'entretien

Musée rolin
Ecole des Hts Quartiers

AMO Travaux

Pierre de Couhard (consolidation de la pierre)

Travaux d'aménagement

Ecole Bouteiller

Etude de sol, étude de stabilité mur et charpente

Ferme de Couhard (rendue à la fin avril)

Archéologie :

Diagnostic archéologique
Cathédrale
Parking Saint-Pancrease

Voirie :

Rue Notre Dame (borne électrique)
Rue du Faubourg du Breuil (aménagement d'assainissement)
Rue Bouteiller – Sainte Anne (aménagement des réseaux d'eau, d'électricité et d'assainissement)

Espaces verts :

Place du Cardinal Perraud (plantations d'arbres)

PREVISIONS TRAVAUX 2019 : assainissement et voirie

Rue Gaston Joliet : mise en séparatif/bordure/roulement/entrée columbarium
Rue de la grille : reprise réseau assainissement /bordure/roulement
Rue des Eduens : bordure/roulement
Rue de la Croix Verte : mise en séparatif/trottoir/bordure/roulement
Rue du 22^{ème} BMNA : reprise réseau assainissement/bordure/roulement
Rue du 8 septembre : bordure/roulement

Travaux rue de la maladière – rempart plateau surélevé
Enrobé cimetière
Aménagement entrée cimetière pour compostage

M. le maire précise que le bulletin municipal concernant les travaux et les réalisations de la ville est diffusé de façon plus large.

La publication du guide du savoir-vivre à Autun (traduit en franco/bulgare) rappelle quelques règles de civisme élémentaire, tels que les déchets, l'environnement, le stationnement, l'autorité parentale..... Des exemplaires sont tenus à disposition des citoyens présents à cette réunion.

LE DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE

M. Roger Vernay explique la démarche de participation citoyenne qui consiste à sensibiliser les habitants d'un quartier en les associant à la protection de leur environnement.

Les résidents bénévoles souhaitant s'impliquer dans le dispositif doivent adopter une attitude vigilante et solidaire, surveiller les habitations en l'absence des occupants, signaler aux forces de l'ordre des faits d'incivilités. Ce dispositif est strictement encadré par la gendarmerie. Des réunions seront organisées avec l'ensemble des voisins vigilants afin de renforcer les relations et aussi pour permettre des échanges en direct (points de vigilance....). La première réunion se tiendra en juin prochain.

Le quartier des hts quartiers n'étant pas doté de ce dispositif, M. Vernay lance un appel à candidature au sein de l'assemblée. Toute personne intéressée est invitée à venir s'inscrire auprès de lui.

M. le maire pointe les différentes mesures mises en œuvre par la collectivité pour assurer la tranquillité publique :

- * recrutement d'un nouveau policier municipal.
- * porte ouverte du nouveau local de la police municipale (organisée dans le cadre de la journée de sécurité intérieure en juin prochain).
- * Acquisition d'un véhicule neuf.
- * Déploiement de caméras de protection.
- * Acquisition de caméras « piétons » pour les policiers municipaux.
- * Dans les mois à venir, recrutement d'un policier municipal, avant l'été pour renforcer l'équipe.

ELECTIONS EUROPEENNES

M. Roger Vernay rappelle quelques consignes pour les élections européennes qui se tiendront le 26 mai prochain à savoir :

- Réception d'une nouvelle carte d'électeur pour les citoyens.
- Présentation de la Carte nationale d'identité, passeport (en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans).

M. le maire précise que les bureaux de vote pour ces élections seront plus accessibles pour les personnes porteuses de handicap.

Les personnes qui votent à :

- l'école du parc voteront **à l'Espace Simone Veil**
- l'école du clos Jovet voteront **à l'Espace Saint-Jean**
- l'école Victor Hugo voteront au **Centre social du Prieuré St Martin** à St Pantaléon
- Pas de changement pour la mairie.

QUESTIONS DIVERSES

- Circulation des véhicules : difficile et dangereuse, voir :
 - 1- rue Dufraigne, vers le restaurant le Cathédral :
 - Propositions :
 - changer le sens des flèches prioritaires,
 - matérialiser l'axe central des côtés de la rue par un marquage au sol. - Proposition : A évoquer lors de la commission de sécurité.
- 2- rue Piolin, place d'Hallencourt, zone à 30 km non respectée. Mise en place d'un radar pédagogique pendant un certain temps. Pas le résultat.

M. le maire indique qu'au niveau national, la vitesse due aux radars inopérants est montée en puissance.

 - On notera que le renforcement de l'équipe grâce au recrutement de 2 policiers municipaux permettra à l'équipe de se rendre plus disponible sur le terrain et de surcroît palier aux incivilités routières et également intervenir sur la chasse aux marchands de sommeil

M. le maire informe les citoyens qu'il a obtenu l'autorisation définitive de faire rouler la navette autonome. Il a fallu un an pour obtenir toutes les autorisations ministérielles. Cette navette est équipée de 4 roues motrices, elle est gratuite et ouverte à tous.

Cette navette facilitera les flux de visiteurs entre le centre-ville et les hauts quartiers et limitera le stationnement aux abords de la cathédrale. Des aménagements ont été nécessaires pour qu'elle puisse circuler en toute sécurité.

- Circulation 2 roues non-motorisés (VTT) : Moulin Gamet – Moulin des Places - vitesse excessive voir :
 1. Moulin Gamet – Moulin des places : installer un système de barrière qui oblige à descendre du 2 roues pour passer ou qui limite un passage à vitesse réduite.
- Dénomination des rues : Lieu-dit « la chicolle » vers St Blaise
Problème de livraison de colis venant de l'étranger.
M. le maire suggère de se rendre sur Google Map pour effectuer une mise à jour.

Le tout à l'égout au lieu-dit « la chicolle » est non collectif ; pas relié au réseau de l'eau potable public. L'assainissement passe sur St Blaise. M. le maire précise qu'il n'est pas prévu de faire une extension sur le lieu-dit « la chicolle ».

- Rempart boulevard Mac-Mahon : le rempart est effondré et toujours pas de remise en état. Une date de conciliation est prévue mais pas encore fixée.
- Economie d'énergie : extinction éclairage nocturne
M. le maire explique que pour des raisons de sécurité, de sécurisation, la ville laisse éclairé. Il ne faut pas que ce soit accidentogène et anxiogène pour les usagers. Il est rappelé que dans certains quartiers, la puissance a été baissée (gêne). De plus de quartiers sont équipés en LED (baisse consommation énergétique).
- Action cœur de ville :

Le programme « Action Cœur de Ville » est l'expression de la nouvelle politique de cohésion des territoires menée par le Gouvernement qui entend aider les villes moyennes à être moteur de l'aménagement du territoire aux côtés des métropoles.

222 villes réparties dans toutes les régions bénéficieront d'une convention de revitalisation sur 5 ans pour redynamiser leur centre-ville. 15 villes de Bourgogne Franche-Comté sont retenues et 5 en Saône-et-Loire, dont **Autun**.

Les objectifs de Action Cœur de Ville :

- faciliter et à soutenir la stratégie de redynamisation commerciale des maires,
- inciter les acteurs du logement, du commerce et de l'urbanisme à réinvestir les centres villes,
- favoriser le maintien ou l'implantation d'activités en cœur de ville, afin d'améliorer les conditions de vie dans les villes moyennes.

Les enjeux pour Autun portent sur divers points :

1- Volet aménagements publics, équipements publics, services publics :

- opération sur les remparts (les hts quartiers font partie du projet)
- poste de la police municipale
- Projet innovation sur la mobilité autonome
- Rénovation et extension du Musée Rolin

2- Volet logement :

- Rénovation de l'habitat
- Plan de rénovation de façades pour les propriétaires, les copropriétaires de tout immeuble dégradé, comprenant ou non une cellule commerciale au rez-de-chaussée. La subvention correspond à 80 % maximum du montant HT des travaux éligibles, avec un plafond de subvention fixé à 9 000 € par immeuble. Dossier de demande d'aide à déposer avant le 30.04.2019.

3- Volet commercial : aides possibles auprès de la Caisse de dépôts et consignations

- Mise en place d'une pépinière commerciale
- Droit de préemption sur les fonds commerciaux
- Mise en place d'un périmètre de sauvegarde et de l'artisanat
- La ville est retenue pour l'opération « mon centre-ville a un incroyable commerce » (lancée par le Boncoin).

- Travaux de Bellevue : Future Installation d'une plateforme de traitement et de valorisation des déchets ménagers

- Zone en périphérie dotée de commerces de grande masse
- M. le maire précise que cette zone ne doit pas déstabiliser le centre-ville.
- Mettre en place une stratégie sur le centre-ville et éviter l'évasion des autunois sur Chalon Sur Saône et Dijon.
- La zone de Bellevue a plus une dominante industrielle que commerciale.
- Dialogue avec les franchiseurs et les investisseurs.

- Poubelles :

- M. le Maire indique qu'un container est installé pour les commerçants rue des Bancs.
- Acquisition en juin 2019 d'un porte outil polyvalent avec propulsion, moteur diesel qui permettra d'accéder dans les petites ruelles dans les différents quartiers.

Il est fait remarquer que très souvent en contrebas des marches de la cathédrale, toutes les saletés sont amassées. La Cathédrale étant une propriété de l'Etat, M. le maire souhaite qu'un courrier leur soit adressé.

Les travaux de la Cathédrale seront terminés en 07/2020. M. Le maire précise qu'un éco-compteur sera installé le 1^{er} jour de la réouverture au niveau tympan pour comptabiliser le nombre de personnes. Il est rappelé que la Cathédrale est le 1^{er} site le plus visité sur Autun et qu'elle attire énormément de visiteurs.

- Chemin des berlingots :
 - Frêne à couper.
 - Ancien lavoir : pierres qui tombent
 - Envoyer un mail à Eric Lavaut (Directeur des Espaces Verts).
- Terrain de tennis : pas prévu d'investissement. Terrain non priorisé par la ville. M. le maire propose qu'un collectif puisse se mobiliser pour nettoyer le terrain.
 - Il souligne que les terrains de tennis du lac et le mini-golf seront re sécurisés.
- Chemin de la cascade à Couhard : l'ensablement fait que le ruisseau déborde.
 - Il est stipulé qu'il y a des responsabilités environnementales de la gestion des milieux aquatiques à respecter.
- Saison touristique :
 - Un grand nombre de vitrines de magasins inoccupés demeurent très sales et on constate également un affichage sauvage sur ces vitrines.
 - Taxe sur locaux vacants
 - Réinstaller ou retransformer en logement

Un courrier sera adressé aux propriétaires des locaux vacants.

- Fibre optique : SFR déploie la fibre optique.
 - Les points de mutualisation sont installés.
 - 12 % des foyers à Autun sont raccordables.
 - Prochaine vague de raccordement en septembre 2019.
 - Entre 09 et 12/2019 nous serons à 62 %
 - Entre 12/2019 et 12/2020, nous serons entre 92 et 95 %.
 - Certaines maisons isolées ne seront peut-être pas couvertes. M. le maire précise que pour ces foyers, il est possible de demander des aides auprès de la Région et de l'Etat pour utiliser d'autres énergies.
- Musée Rolin :
 - Des travaux pour le futur grand musée Rolin seront entrepris en février 2020.
 - 1^{ère} tranche : prison, accessibilité, Hôtel Rolin, place d'Hallencourt.
 - L'entrée principale se fera par la prison, il y aura des liens entre les espaces, des ascenseurs et la mosaïque de Bellérophon notamment sera mise en valeur.
- Parking St Pancrace : Fait partie des priorités d'investissements.
 - M. le maire précise que si les crédits demeurent conséquents, le revêtement sera fait (160 000 €).

- Boulangerie médiévale :
 - Il est demandé à ce qu'il ait 1 ou 2 places supplémentaires de stationnement minute.
 - 2 places arrêt minutes sont déjà existantes.
 - M. le maire informe les citoyens qu'un privé envisage un projet de parking rue des cordeliers ; ce qui faciliterait l'accès aux commerces.

- L'état d'occupation de certains locaux :
 - Référence d'un courrier par M. le Maire (reclassification, optimisation des rentrées fiscales). M. le maire demande à ce que les propriétaires déclarent en toute transparence leur bien immobilier (surface, occupation...) pour que la ville d'Autun puisse toucher la compensation de l'Etat.
 - M. le maire rappelle les grandes lignes sur la suppression de la taxe d'habitation. Cette suppression touche à ce jour 80 % des ménages les moins aisés et elle sera totale en 2022.

La réunion se clôture à 22h.

Monsieur le Maire invite les personnes présentes à prendre le verre de l'amitié.